



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°215 du lundi 17 décembre 2018

Accueil des nouveaux arrivants et Vœux du Maire :

Le Conseil Municipal invite toutes les personnes installées récemment sur la commune à un pot de bienvenue qui se déroulera le **vendredi 11 janvier 2019 à 18h30** au centre socioculturel. Les habitants qui souhaitent participer à cet accueil seront les bienvenus. Nous profiterons de cette rencontre pour souhaiter les vœux pour la nouvelle année. Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter au secrétariat de mairie. En effet, de nombreuses démarches sont initiées par la municipalité et les services de l'Etat. Il est important pour en bénéficier d'être identifié en mairie.

Permanence inscription liste électorale :

Cette année, il n'y aura plus de permanence électorale le 31 décembre 2018. En effet, à compter du 1er janvier 2019 avec l'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique (REU), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent le scrutin pour les scrutins organisés en 2019).

Benne de l'AIPE :

La prochaine benne de l'AIPE, pour déposer vos papiers et cartons, sera du 07 janvier au 14 janvier sur le parking de la salle des fêtes de Vadalle.

Merci de votre soutien pour les enfants des écoles d'Anais, Tourriers, Aussac-Vadalle.

Assemblée Générale des Anciens Combattants :

L'Assemblée Générale des Anciens Combattants se tiendra le 12 janvier 2019 à 15h, à la salle des fêtes d'Aussac-Vadalle.

Installation des compteurs LINKY :

Plusieurs d'entre vous s'interrogent sur le bien fondé de cette démarche et questionnent la mairie sur ce sujet. Il ne m'appartient pas de prendre position. Une information technique peut vous être apportée par ENEDIS. L'installation est gratuite actuellement. Je vous recommande de ne pas autoriser, dans le contrat que vous allez signer, la communication à des fins commerciales de vos données personnelles.

Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public le lundi 24 décembre 2018.

Epicerie au Passage :

L'épicerie "*au Passage*" vous propose avant le Réveillon une mise en beauté et vous informe du changement des horaires d'ouverture pour le mois de décembre (voir flyer ci-joint).

Le Conseil Municipal et les Agents communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes.

